

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

03/05/2018

N° E18000057 /13

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 27/04/2018, la lettre par laquelle le Maire de la commune de MONTGARDIN demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet la modification de droit commun N° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montgardin ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2018 ;

DECIDE

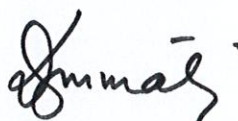
Article 1er : Mme Fabienne BESSY est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

Article 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance par la législation en vigueur.

Article 3 : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la commune de MONTGARDIN et à Mme Fabienne BESSY.

Fait à Marseille, le 03/05/2018

Le Président,



Dominique BONMATI